

CYCLE DE NÉGOCIATIONS AVEC LES PARTENAIRES SOCIAUX

2^{ÈME} RÉUNION DU 13/11/2012

PRÉAMBULE : À L'ATTENTION DES MANAGERS

CE KIT VOUS EST TRANSMIS DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DE COMMUNICATION INTERNE DU CYCLE DE NÉGOCIATIONS AVEC LES PARTENAIRES SOCIAUX FRANCE.

- **Chaque réunion de négociation sera suivie d'une e-conf destinée aux membres CDR, CEG-1 et CEG-2, au cours de laquelle seront présentées des informations issues de la réunion de négociation, et les messages prioritaires à déployer auprès des équipes. Ce sera également l'occasion de répondre à vos questions.**
- **A l'issue de cette e-conf, il vous sera demandé de déployer l'information le plus rapidement et le plus efficacement possible à l'ensemble des collaborateurs de vos directions.**
- **Pour ce faire, le présent kit de déploiement vous a été communiqué à l'issue de l'e-conf.**
- **En parallèle, un communiqué interne sera publié dans la boîte actualité France de Declic et sera envoyé au responsable de communication de votre périmètre pour une mise à disposition de l'ensemble des collaborateurs.**

SOMMAIRE

01

**FRANCE : CYCLE DE NÉGOCIATIONS AVEC LES PARTENAIRES SOCIAUX
CONTEXTE ET DISPOSITIF**

02

**2ème RÉUNION DE NÉGOCIATION - 13/11/2012
AMÉLIORER LES MODES DE FONCTIONNEMENT ENTRE USINES**

03

ANNEXE

01

FRANCE

CYCLE DE NÉGOCIATIONS AVEC LES PARTENAIRES SOCIAUX CONTEXTE ET DISPOSITIF

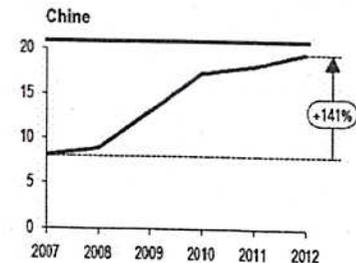
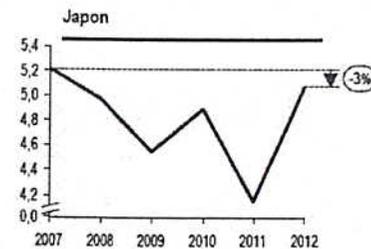
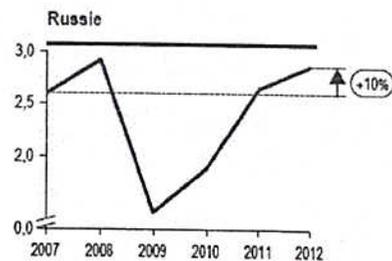
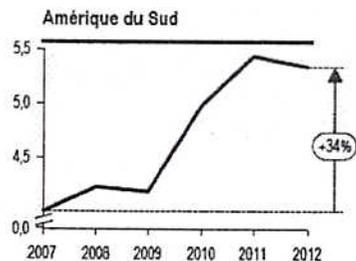
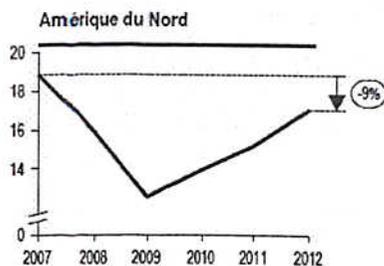
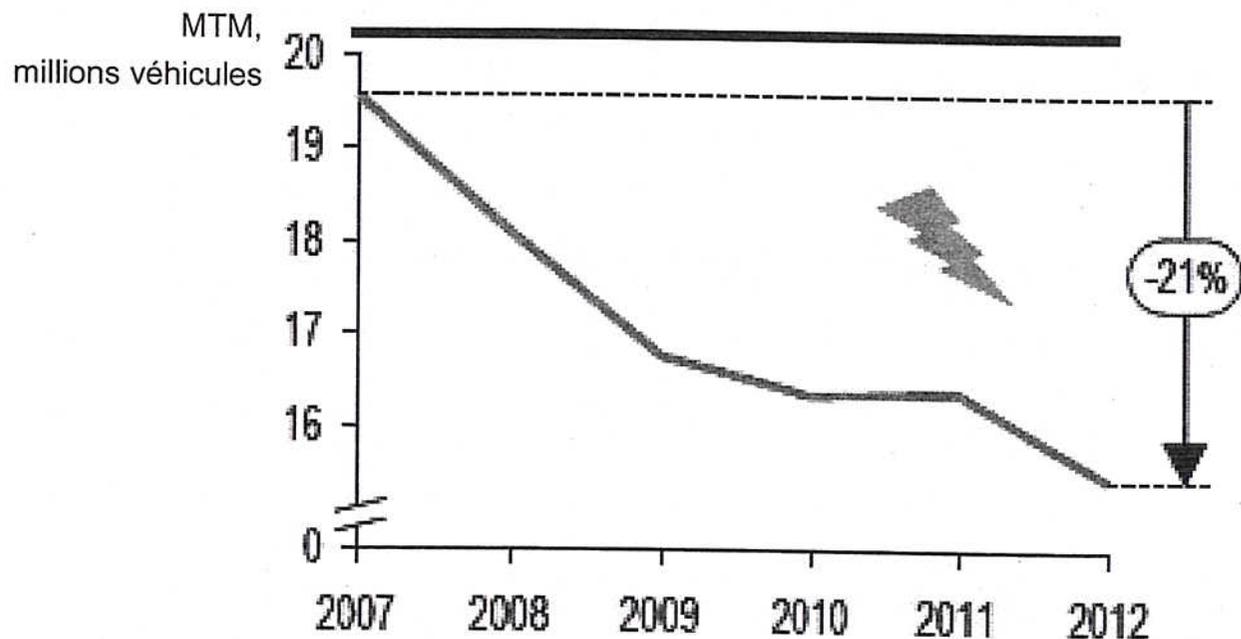


CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DES NÉGOCIATIONS

UN MARCHÉ EUROPÉEN DURABLEMENT DÉPRIMÉ

Source : Roland Berger

Europe de l'Ouest et de l'Est¹⁾



CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DES NÉGOCIATIONS

L'ensemble des constructeurs automobiles présents en Europe recherche des voies d'amélioration de leur performance :

- *Ford a annoncé la suppression de 6 000 postes en Europe et la fermeture de 3 sites en Belgique et en Grande-Bretagne*
- *PSA a annoncé la suppression de 8 000 postes en France et la fermeture d'un site*

RENAULT PRIVILÉGIE LA VOIE DE LA NÉGOCIATION POUR AMÉLIORER SA PERFORMANCE EN FRANCE

CYCLE DE NÉGOCIATIONS FRANCE : UN DISPOSITIF EN PLUSIEURS ÉTAPES

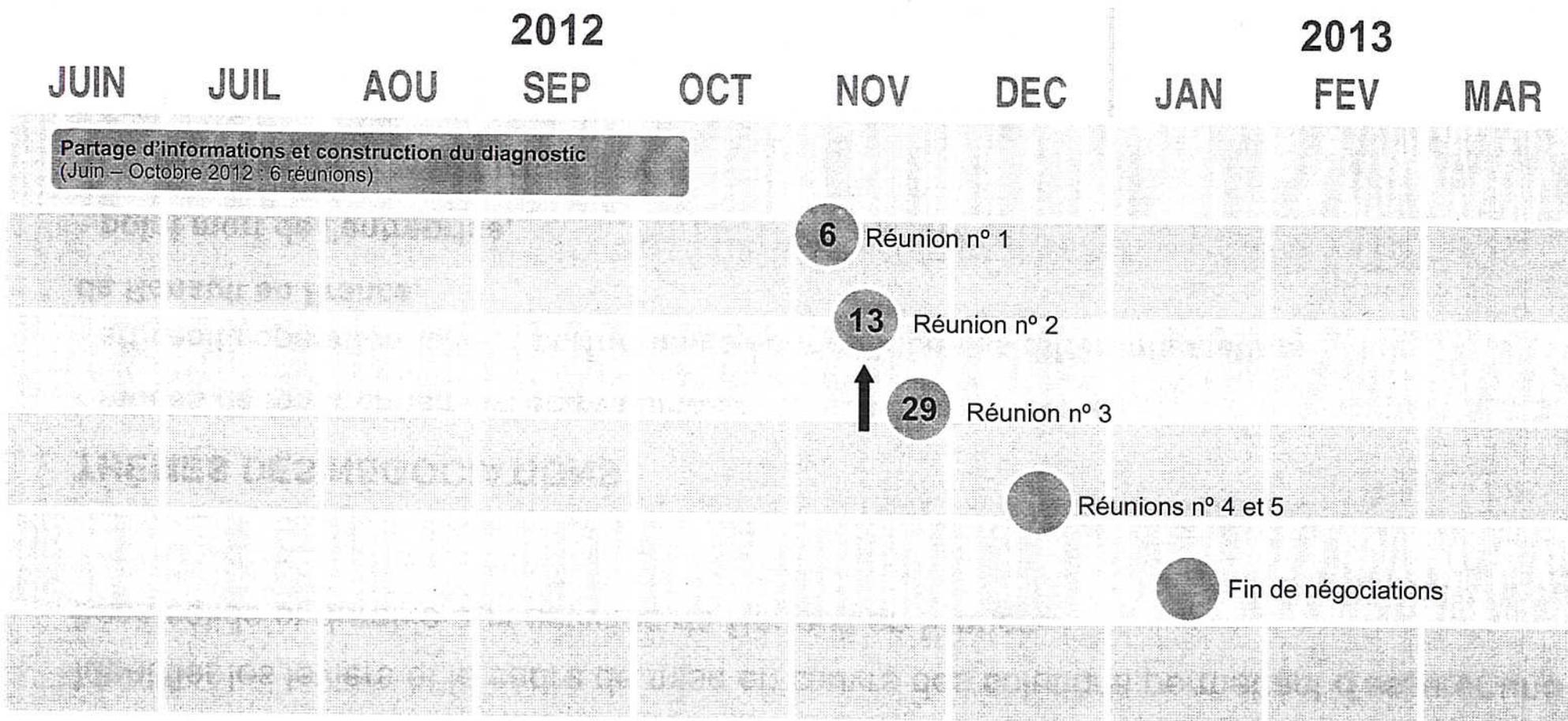
OBJECTIF DES NÉGOCIATIONS :

Identifier les leviers et le cadre de mise en œuvre des solutions permettant d'assurer une base solide et durable aux activités de Renault en France.

THÈMES DES NÉGOCIATIONS :

- modes de fonctionnement entre usines,
- efficacité opérationnelle et performance économique des différents métiers de Renault en France,
- point mort de l'entreprise,
- politique salariale et temps de travail
- efficacité en matière d'innovation,
- développement des compétences, qualité de vie au travail
- contribution à la filière automobile française

CYCLE DE NÉGOCIATIONS FRANCE : UN DISPOSITIF EN PLUSIEURS ÉTAPES



02

2^{ème} RÉUNION DE NÉGOCIATION - 13/11/2012 AMÉLIORER LES MODES DE FONCTIONNEMENT ENTRE USINES

ÉTAT DES LIEUX : UN OUTIL INDUSTRIEL DE RENAULT DISPERSÉ

- Le plan industriel de RENAULT 2016 Drive the Change a précisé la façon dont chaque site s'adaptait et se dimensionnait pour accueillir les projets à venir,
- Compte tenu de la crise structurelle, la charge moyenne de l'ensemble des UCM s'établit en moyenne entre 110k à 130k véhicules par an.
La moyenne européenne tous constructeurs se situe en 2011 à 170k véhicules par an et par usine
- Les sites en sous-activité fonctionnent en discontinu et font appel au chômage partiel pendant que d'autres peuvent manquer de personnels et recourent à l'intérim,
- Les structures et fonctions supports nécessaires au fonctionnement de l'ensemble de l'appareil industriel sont elles aussi très dispersées et peu optimisées.

AMÉLIORER LES FONCTIONNEMENTS ENTRE LES USINES

- Pour adapter les sites industriels France au contexte économique tout en limitant le chômage partiel et évitant les licenciements économiques,
- L'entreprise propose d'organiser le fonctionnement des usines au sein de deux pôles régionaux :
 - Le Pôle Ouest : sites de la vallée de la Seine, Choisy-le-Roi et Le Mans,
 - Le Pôle Nord-Est : STA, Douai, MCA et SOVAB
- Cette organisation doit permettre de :
 - Mutualiser au niveau d'un pôle régional les activités des fonctions supports qui ne sont pas directement liées à l'activité opérationnelle de production
 - Fluidifier les mouvements des collaborateurs au sein d'un pôle régional

MUTUALISER LES ACTIVITÉS DES FONCTIONS SUPPORTS

- La mutualisation porte exclusivement sur les activités de service « back-office », qui ne sont pas directement liées à l'activité quotidienne de production,
- La mutualisation en « back office » permet :
 - D'assurer une charge au-delà de la taille critique permettant de maintenir des compétences spécialisées au sein des pôles
 - De développer les compétences et proposer des parcours de carrière valorisants
 - D'améliorer la qualité de service du fait d'un haut niveau de compétences
 - De faire des économies d'échelle
 - De renforcer le partage d'expérience entre les différents sites
 - De s'adapter plus efficacement aux évolutions technologiques.

FLUIDIFIER LES MOUVEMENTS DES SALARIÉS ENTRE SITES POUR PRÉSERVER L'EMPLOI

Mettre en œuvre les conditions de prêt inter-sites des collaborateurs au sein d'un même pôle régional pour s'adapter aux fluctuations d'activités des sites en :

- utilisant les compétences des sites en sous-activité pour renforcer celles des sites en besoin d'effectifs
- limitant les dépenses liées à l'intérim ou à la sous-traitance
- limitant le recours au chômage partiel
- évitant les licenciements économiques

Dans le cadre de conditions négociées et définies comme acceptables :

- la distance
- le temps de transport
- la logistique associée
- la compatibilité avec les qualifications et compétences professionnelles du collaborateur
- ...

Le dispositif ne fonctionnerait plus sur la seule base du volontariat

EN RÉSUMÉ

- Pour adapter les sites industriels France au contexte économique tout en limitant le chômage partiel et évitant les licenciements économiques,
- L'entreprise propose d'organiser le fonctionnement des usines au sein de deux pôles régionaux industriels.
- Cette organisation permettrait de :
 - **Mutualiser au niveau d'un pôle régional les activités des fonctions supports qui ne sont pas directement liées à l'activité opérationnelle de production**
 - **Fluidifier les mouvements des collaborateurs au sein d'un pôle régional industriel**

**DANS LE CADRE D'UN ACCORD GLOBAL SUR L'ENSEMBLE DES MESURES PROPOSÉES AU COURS DU CYCLE DE NÉGOCIATIONS,
LA DIRECTION POURRAIT S'ENGAGER À NE PAS FERMER D'USINE EN FRANCE.**

ANNEXE

LA MUTUALISATION : UN MODE DE FONCTIONNEMENT DÉJÀ ÉPROUVÉ

EXEMPLE PLAQUE NORD EST

Domaine ou processus	Activités	Usines concernées				Commentaires
		STA	UGB	MCA	SOVAB	
Management général		x	x	x	x	En charge du pilotage du pôle régional et des activités mutualisées
Ressources humaines	Paie	x		x	x	Mutualisation réalisée sauf pour les filiales
	Formation	x	x	x	x	Logistique, ingénierie
	Emploi	x	x	x	x	Recrutement, missions et prêts inter-sites
	Conditions de travail	x	x	x	x	Ergonomie, Sécurité machines
Finance	Comptabilité	x	x	x	x	
	Contrôle de Gestion	x	x	x	x	
Achats	SAD	x	x	x	x	mutualisation des commandes
Maintenance	Environnement	x	x	x	x	
	Usinage (STA)	x	x	x	x	
	Outillage		x	x	x	
	Magasins		x	x	x	PHF + Pièces de rechange coûteuses
	Dépannage presses Hitachi		x	x		Aide au dépannage N4
	Réparation cartes électroniques		x	x	x	Compétences existantes à UGB
Qualité	SQF		x	x	x	
	SMQ + auditeurs	x	x	x	x	
	Gamme de mesure 3D		x	x	x	MCA et SOVAB sollicitent les spécialistes 3D d'UGB
	Analyste N2		x	x	x	
Logistique	Approvisionnements		x	x	x	Documentation, Gestion de production, appros matière
SPR		x	x	x	x	

PACTE SOCIAL RENAULT ESPAGNE

- Le pacte proposé le 8 novembre dernier pour la période 2014 – 2016 vient à la suite du pacte social conclu pour la période 2010 – 2014
- Il s'appuie sur une culture du contrat social négocié, engageant pour une période pluriannuelle et sur un ensemble de sujets conjointement définis, l'entreprise et les organisations syndicales
- Il s'inscrit dans la stratégie de l'entreprise et contribue à sa mise en œuvre en stabilisant le dialogue social. Ainsi, le pacte social conclu pour la période 2010 – 2014 avait pour objectif défensif revendiqué : restaurer la compétitivité de Renault Espagne et sauvegarder l'emploi sur les sites industriels,
- Le pacte proposé pour la période 2014 – 2016 veut être, quant à lui, un outil au service de l'offensive industrielle de Renault Espagne.

FIN